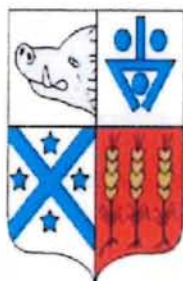


Mairie de Courgis



Réunion de conseil municipal

Du mercredi 25 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le mardi vingt-cinq février, à dix-neuf heure,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle bâtiment école, en séance publique, sous la présidence de Mme Bernadette CHANCEL, Maire.

Date de la convocation : 17 février 2025.

Présents : MM. Bernadette CHANCEL, Cécile CZUBA, Bertrand THOMAS, Alain DUPRÉ, Anthony GROSSOT, Marie-Sylvie GROSSOT, Émilien BOUC.

Absents excusés : Nadine VAUTRIN procuration à Cécile CZUBA

Secrétaire : M. Émilien BOUC.

Quorum : atteint tout au long de la séance.

Rappel de l'ordre du jour

- 1) Approbation du Procès-Verbal de la séance du 22 janvier 2025 ;
- 2) Délibération 2025-006 « Compte Financier Unique 2024 du Budget Principal de la Commune de Courgis » ;
- 3) Délibération 2025-007 « Compte Financier Unique 2024 du Budget Annexe Eau de la Commune de Courgis » ;
- 4) Délibération 2025-008 « Affectation DU RESULTAT DU BUDGET PRINCIPAL ».

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 22 janvier 2025

Le Maire demande s'il y a des observations sur le Procès-Verbal de la séance précédente. Dans la négative, celui-ci est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

2. Délibération 2025-006 « Compte Financier Unique 2024 du Budget Principal de la Commune de Courgis :

VU l'article 205 de la loi 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L.1612-12 ;

CONSIDÉRANT que le Compte Financier Unique 2024 « CFU » met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents ;

CONSIDÉRANT que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

CONSIDÉRANT les éléments susvisés ;

M. Anthony GROSSOT, présente le Compte Financier Unique du Budget Principal sous la présidence de Madame CZUBA Cécile, adjointe.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportes		125 722.20	4 365.06		4 365.06	125 722.20
Opérations de l'exercice	318 297.44	393 278.27	148 168.30	93 947.56	466 465.74	487 225.83
TOTAUX	318 297.44	519 000.47	152 533.36	93 947.56	470 830.80	612 948.03
Résultats de clôture		200 703.03	58 585.80			142 117.23
Restes à réaliser			33 772.39		33 772.39	
Totaux cumules	318 297.44	519 000.47				
Résultat cumulé		200 703.03	92 358.19			108 344.84

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a voté Pour , à l'unanimité, Mme le Maire n'ayant pas pris part au vote :

APPROUVE le Compte Financier Unique 2024 du Budget Principal de la commune de Courgis ;

DONNE pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

3. Délibération 2025-007 « Compte Financier Unique 2024 du Budget Annexe Eau de la Commune de Courgis » ;

VU l'article 205 de la loi 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L.1612-12 ;

CONSIDÉRANT que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents ;

CONSIDÉRANT que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

CONSIDÉRANT les éléments susvisés ;

M. Anthony GROSSOT, présente le Compte Financier Unique du Budget annexe Eau de la commune sous la présidence de Madame CZUBA Cécile, adjointe.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportes		5 499.01		41 112.30		46 611.31
Opérations de l'exercice	40 827.77	44 362.87	5 276.72	7 525.72	46 104.49	51 888.59
TOTAUX	40 827.77	49 861.88	5 276.72	48 638.02	46 104.49	98 499.90
Résultats de clôture		9 034.11		43 361.30		52 395.41
Restes à réaliser			0	0		
Totaux cumules						
Résultats définitifs		9 034.11		43 361.30		52 395.41

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a voté Pour à l'unanimité, Mme le Maire n'ayant pas pris part au vote :

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2024 du Budget Annexe Eau de la commune de Courgis ;
- **DONNE** pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

4. Affectation du résultat du budget principal :

- Considérant que le Compte Financier Unique 2024 dressé par le comptable public et par l'ordonnateur, présente les résultats suivants :

	Investissement	Fonctionnement
Recettes	93 947.56	393 278.27
Dépenses	148 168.30	318 297.44
Résultat de l'exercice	-54 220.74	74 980.83
REPORT N-1	-4 365.06	125 722.20
RESULTAT DE CLOTURE	-58 585.80	200 703.03
RAR	-33 772.39	/
TOTAL	-92 358.19	200 703.03

Il est proposé au Conseil Municipal :

D'affecter les résultats suivants :

- Report en excédent fonctionnement capitalisé 1068 : 92 358.19 €
- Report du déficit à la section d'investissement (001) : 58 585.80
- Report de l'excédent de fonctionnement (002) : 108 344.84 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité Pour, le Conseil municipal :

- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

Communication du Maire

Réunion vendredi 7 mars 2025 à 10h30

Je vous rappelle la réunion de la Commission Communale des Impôts Directs. Pouvez-vous m'indiquer les présents ?

MM Bertrand THOMAS ; Emilien BOUC ; Cécile CZUBA ; Anthony GROSSOT ; Nadine VAUTRIN ; Alain DUPRE.

Le personnel communal:

Madame Ben Mahdi Lullaby est placée en congé de maternité du 1er Février au 5 juin 2025 soit 18 semaines.

Madame Chognon Laëtitia est en congé de maladie ordinaire depuis le 03 février jusqu'au 03 mars 2025 et ne renouvellera pas son contrat le 11 mars 2025.

Réunion SDDEA

Le jeudi 19 Février, une réunion a eu lieu à Chablis, pour l'élection du Président du Territoire-CHABLIS, CURE, SEREIN ET ARMANCON et l'élection du Vice Président.

Monsieur DECUYPER Alain (Adjoint à Ligny) a été élu Président et Monsieur MANSANTI Franck (Maire de Flogny) Vice Président.

Cette réunion a permis de préciser le fonctionnement des futurs relevés d'index. La relève se fera une fois par an, il n'y aura plus de prélèvement, mais une possibilité sera offerte aux administrés pour adhérer à la mensualisation.

Ce fut l'occasion également de parler de l'organisation des COPES.

Réunion Plan de Prévision des Risques (PPR)

La DDT invite les maires ou élus à travailler sur l'établissement du nouveau règlement.

Deux réunions ont eu lieu les 19 et 20 février.

Le 19, un groupe de travail, sur les zones d'accumulation et les axes d'écoulement à laquelle j'ai assisté et le 20, un groupe de travail pour les Zones de production où Alain a participé.

Ces réunions permettent un échange avec la DDT, où chacun peut s'exprimer sur l'écriture du nouveau règlement.

D'autres réunions vont suivre...

D'autre part la DDT propose une réunion sur la commune, afin de présenter le projet de cartes de zonage. Une information sera diffusée, dès que l'on connaîtra la date, afin que les personnes qui le souhaitent, assistent à cette réunion.

Les ragondins :

Le lavoir était envahi de ragondins, Monsieur DA CRUZ est intervenu et en a piégé 8, cette intervention représente 1020€.

Travaux:

-L'entreprise BOUGEAT, à notre demande, nous a adressé un devis d'un montant de 6612€ pour des travaux de dérasement d'accotement et curage de fossés route de Préhy. Ces travaux seront réalisés en même temps que Préhy qui va également entretenir le côté droit lui appartenant. Un devis avait également été demandé à l'entreprise Barbier qui n'a pas répondu.

-Lors du dernier conseil, nous avons validé les travaux d'isolation des combles, après un grand nettoyage, il a été constaté des fuites provenant du toit au-dessus de l'école. Deux entreprises ont été contactées, pour remettre les tuiles manquantes et changer les fenêtres de toit qui fuient.

L'EURL René Denis, nous a adressé un devis la remise en place et le remplacement de petites tuiles de Bourgogne pour un montant de 754.80€ et un autre pour la pose de deux vélux d'un montant de 2411.33€, Bertrand s'occupe du DP.

L'entreprise BOUISSET Fabien n'a pas répondu.

-Luis Construction, nous a fourni un devis de 12 876€ pour les combles de la Salle des fêtes, il convient de l'actualiser, la toiture ne s'est pas arrangée, et il est nécessaire de déposer le plafond de la salle du premier étage, car il tombe au-dessus de la cuisine.

-La tondeuse autoportée Rider et la débroussailleuse sont parties en révision, chez Alabeurthe je viens de recevoir le devis qui est de 517.20€.

Cérémonie du 08 mai

L'inauguration du Monument aux morts se fera en même temps que la cérémonie du 08 mai, il y a un changement sur l'horaire habituel puisque la cérémonie sera décalée à 16 h30.

La prochaine réunion de conseil aura lieu en mars pour le vote du Budget de la commune

Questions diverses – tour de table des élus

Anthony GROSSOT : RAS

Bertrand THOMAS : Réunion communauté de communes, la CDC vont effectuer des travaux dans divers communes (locaux France services, etc...). Commission tourisme innove pour le tourisme dans l'Yonne.

Nadine VAUTRIN : RAS

Cécile CZUBA : Eurovia a démarré les travaux pour la pose d'une pyramide de corde (jeux) au lavoir. Une « e-banquette » a été installée près du city-stade.

Marie Sylvie GROSSOT : Retour de la réunion communauté de communes, la CDC est en recherche d'assistantes maternelles.

Alain DUPRE : Retour sur la réunion du PPR : des évolutions au niveau de l'écoulement des eaux et des plantations. Proposition de faire une réunion d'information afin d'expliquer les enjeux du plan de prévention des risques. Demande de faire le point des clés. Demande des nouvelles sur l'avancée de l'accessibilité du city-stade

Émilien BOUC : constat de plastique (drain jaune) sur la route de Préhy (coté Préhy)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h15.

Récapitulatif des délibérations prises lors de la réunion du 25 février 2025 :


- Délibération 2025-006 « Compte Financier Unique 2024 du Budget Principal de la Commune de Courgis » ;
- Délibération 2025-007 « Compte Financier Unique 2024 du Budget Annexe Eau de la Commune de Courgis » ;
- Délibération 2025-008 « Affectation DU RESULTAT DU BUDGET PRINCIPAL ;

Étaient présents lors de cette séance : MM. Bernadette CHANCEL, Cécile CZUBA, Bertrand THOMAS, Alain DUPRÉ, Anthony GROSSOT, Marie-Sylvie GROSSOT, Emilien BOUC.

Signatures

Le Président de séance

Le secrétaire de séance


Bernadette CHANCEL


Emilien BOUC